

# LES ROUMAINS TITULAIRES D'UN DOCTORAT EN DROIT À L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES (1884–1913)\*

LAURENȚIU VLAD

## INTRODUCTION

En 1943, Constantin C. Angelescu publiait un article concernant les Roumains qui avaient obtenu un doctorat en droit, sciences politiques et administratives, philosophie, médecine, mathématiques, physique, etc. à l'Université Libre de Bruxelles jusqu'en 1884<sup>1</sup>. Sur sa liste figuraient 83 jeunes roumains qui avaient obtenu 88 diplômes de doctorat (y compris les diplômes délivrés par l'Ecole Polytechnique); il y en avait qui étaient titulaires de deux doctorats – en droits et en sciences politiques et administratives. La source utilisée par Constantin C. Angelescu était une statistique des titulaires de diplômes de doctorat que l'historien belge Léon Vanderkindere avait publiée en annexe au volume consacré au cinquantenaire de l'Université bruxelloise<sup>2</sup>.

L'article de Constantin C. Angelescu est l'une des rares démarches ayant pour objet la présence roumaine dans l'espace universitaire belge. Mentionnons parmi les contributions à l'histoire de cette question l'étude de Nicolae Bărbuță et Nicolae Bocșan (dans ses deux versions – roumaine et française) concernant les Roumains diplômés de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers entre 1868 et 1914<sup>3</sup>, ainsi que notre propre article consacré aux titulaires d'un doctorat en

\* Fragment d'une communication présentée au colloque «Les intellectuels et la réception des valeurs culturelles, politiques et économiques de l'Europe moderne» organisé par l'Université «Petru Maior» de Târgu Mureș – Faculté de sciences et lettres, Département d'histoire et de relations internationales, Centre d'études des élites, Târgu Mureș, 22–23 septembre 2006. Une version en roumain paraîtra dans les actes du colloque.

<sup>1</sup> Constantin C. Angelescu, *Studentii români în străinătate. Universitatea din Bruxelles*, in «Studii și Cercetări Istorice», XVIII, novembre 1943, pp. 119–126.

<sup>2</sup> Léon Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles, 1834–1884. Notice historique*, P. Weissenbruch, Bruxelles, 1884, pp. XCIX–CCXVIII.

<sup>3</sup> Voir Nicolae Bocșan, Nicolae Bărbuță, *Contribuții la formarea elitelor economice românești. Studenții din România și din Transilvania la Institutul Superior de Comerț din Anvers (1868–1914)*, in *Itinerarii istoriografice. Profesorului Leonid Boicu la împlinirea vârstei de 65 de ani*, volume publié sous la direction de Gabriel Bădărău, Iași, 1996, pp. 471–488, et Nicolae Bocșan, *Contributions a la formation des élites économiques roumaines. Étudiants de Roumanie et de Transylvanie à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers (1868–1914)*, in «Colloquia. Journal of Central European History», III–IV, 1–2, 1996–1997, pp. 167–183.

sciences politiques et administratives à l'Université Libre de Bruxelles entre 1885 et 1898<sup>4</sup>. Il convient de signaler également plusieurs brèves notes concernant l'espace belge dans un certain nombre de recherches plus générales consacrées soit à la présence roumaine dans l'espace universitaire européen (Lucian Nastașă, Cornel Sigmirean), soit à l'évolution de l'élite politique autochtone (Mihai Sorin Rădulescu)<sup>5</sup>, etc.

Comme l'enquête de Constantin C. Angelescu s'arrêtait à l'année 1884, nous allons continuer sa démarche en insistant sur la période suivante, jusqu'en 1914. Tout comme notre prédécesseur, nous partiront d'une source éditée – un annuaire de l'Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles pour l'année 1919–1920<sup>6</sup>, contenant les listes de ceux qui ont obtenu un doctorat dans cette institution dans les domaines de la philosophie, des lettres, du droit, des sciences politiques et administratives, des sciences (mathématiques, physique, chimie ou sciences de la nature), de la médecine, etc. entre 1884 et 1914. Nous avons retrouvé cet annuaire dans la bibliothèque de l'Université Libre de Bruxelles en février 2006, où nous effectuons un stage de recherche organisé par la Faculté de sciences politiques de l'Université de Bucarest et par l'Université Libre de Bruxelles, avec la coopération de la Délégation de la Communauté Wallonie-Bruxelles et de l'Agence Universitaire de la Francophonie à Bucarest.

Pour notre part, nous envisageons ce texte comme une simple note signalant un chapitre à part dans le cadre plus large des recherches que nous entreprenons dans le domaine des relations roumano-belges établies pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et la première partie du siècle suivant. Cependant, comme il s'agit de dresser la liste des jeunes roumains ayant obtenu le titre de docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles, notre recherche constituera aussi une section distincte, moins connue, d'un grand domaine de recherche, à savoir de l'histoire des intellectuels et des élites où, dans l'historiographie roumaine, se sont illustrés,

<sup>4</sup> Laurențiu Vlad, *Români la Universitatea Liberă din Bruxelles. Titularii unui doctorat în științe politice și administrative (1885–1898)*, in «Studia Politica. Romanian Political Science Review», VI, 3, 2006, pp. 635–640.

<sup>5</sup> Lucian Nastașă, *Le rôle des études à l'étranger dans la carrière des professeurs d'université roumains (1878–1944)*, in *L'enseignement des élites en Europe Centrale (19<sup>e</sup>–20<sup>e</sup> siècles)*, sous la direction de Victor Karady et Mariusz Kulczykowski, Maison des Sciences de l'Homme – Instytut Historii Uniwersytetu Jagiellońskiego, Cracovie, 1999, pp. 149–158 / pp. 151, 152, 153, 156; Cornel Sigmirean, *Istoria formării intelectualității românești din Transilvania și Banat în epoca modernă*, Presa Universitară Clujeană, Cluj-Napoca, 2000, pp. 157, 711; Mihai Sorin Rădulescu, *Sur l'élite du Parti Conservateur Roumain*, in «Revue Roumaine d'Histoire», XXXVII, 1–2, janvier – juin 1998, pp. 61–72 / pp. 64, 67 (une version roumaine in Mihai Sorin Rădulescu, *Genealogia românească. Istoric și bibliografie*, Muzeul Brăilei – Editura Istros, Brăila, 2000, pp. 227–239), et *Elita liberală românească (1866–1900)*, Editura All, Bucarest, 1998, pp. 113, 116, 118.

<sup>6</sup> *Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles. Annuaire, 1919–1920*, Imprimerie Oscar Lamberty, s.a. La liste des titulaires d'un doctorat dans les domaines évoqués et concernant aussi les Roumains se retrouve aux pp. 69–88 et 98–130.

outre les chercheurs mentionnés ci-dessus, D.C. Amzăr, Dan Berindei, Pompiliu Eliade, V. Grozav, Nicolae Iorga, Nicolae Isar, Stelian Măndruț, Vasile Pârvan, Elena Siupiur, Maria Stan, etc.

### QUELQUES DONNÉES SUR LE SYSTÈME UNIVERSITAIRE BELGE

L'histoire de l'enseignement supérieur belge commence en 1425 avec la création à Louvain de la première université, laquelle aura existé jusqu'en 1797<sup>7</sup>. Vers 1816-1817, du temps de l'union entre la Belgique et la Hollande, furent créées – à Gand, à Liège et, de nouveau, à Louvain – les premières universités d'État, qui regroupaient chacune quatre facultés: droit, philosophie et lettres, médecine et sciences<sup>8</sup>.

Le monopole exercé par l'État sur l'enseignement universitaire prit fin assez vite. L'acte fondamental belge de 1831, tout en entérinant un nouveau régime politique, proclama formellement la liberté de l'enseignement dans son article 17 sur la base duquel furent constituées, en 1834, l'Université Catholique de Louvain (il s'agissait, en réalité, d'une refondation de celle de 1425) et son émule de Bruxelles, l'Université Libre<sup>9</sup>. Celle-ci regroupait, pas nécessairement dès sa création, quatre facultés (droit, philosophie et lettres, médecine et sciences) et quatre écoles (commerce, pédagogie, polytechnique, sciences politiques et sociales)<sup>10</sup>.

La loi belge de 1835 sur l'attribution des grades académiques de licence ou de doctorat instituait un jury central devant lequel se présentaient tant les diplômés des universités d'État que ceux des institutions d'enseignement supérieur libre<sup>11</sup>. Cette situation se maintint jusqu'en 1876, quand les universités, quelle que fût leur

<sup>7</sup> Camille Liègeois, Fernand Kraentzel, *Organisation de l'enseignement supérieur en Belgique*, in *L'organisation de l'enseignement supérieur*, II, Institut International de Coopération Intellectuelle – Société des Nations, 1938, pp. 22-58 / p. 22.

<sup>8</sup> *Ibid.*, pp. 22, 24-25. D'autres institutions d'enseignement supérieur furent également créées en Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle et dans les premières années du siècle suivant: l'École de Médecine Vétérinaire de Bruxelles (1832), l'École Militaire de Bruxelles (1834), l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers (1852), l'Institut Agronomique de Gembloux (1860), l'École de Guerre de Bruxelles (1868), l'École Supérieure des Textiles de Verviers (1894), l'Institut Supérieur de Commerce de Mons (1899), l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (1906), l'Université Coloniale de Belgique à Anvers (1920).

<sup>9</sup> *Ibid.*, pp. 22-23, 26-27. Voici quelques autres institutions d'enseignement supérieurs libres, créées au XIX<sup>e</sup> siècle et dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle: le Collège «Notre-Dame-de-la-Paix» de Namur (1832), l'Institut Supérieur de Commerce «Saint-Ignace» d'Anvers (1852, 1901), l'Institut «Saint-Louis» de Bruxelles (1858), l'Institut Belge des Hautes Études de Bruxelles (1894), l'École des Hautes Études Commerciales et Consulaires de Liège (1898), l'École des Hautes Études de Gand (1923).

<sup>10</sup> *Ibid.*, pp. 26-27.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 45.

nature, reçurent le droit de conférer des grades académiques à leurs propres diplômés<sup>12</sup>. Les lois de 1876 et de 1890–1891 réglementaient les statuts juridiques des institutions d'enseignement supérieur libre et des universités d'État, assurant l'égalité de leurs droits et obligations académiques. C'est pourquoi le jury central fut maintenu et l'on constitua une commission spéciale, dont les membres étaient nommés par le roi, et qui validait les titres académiques conférés par les universités, veillant à ce qu'ils aient été légalement attribués<sup>13</sup>.

Précisons enfin que, *grosso modo*, pour se faire accepter dans une université belge, le candidat devait posséder un certificat d'études secondaires dans le domaine choisi ou dans des domaines connexes<sup>14</sup>. Il suivait une période d'études dite *candidature* qui pouvait durer deux, trois, voire quatre ans, selon le domaine<sup>15</sup>. Venait ensuite le programme doctoral proprement dit, qui durait deux ans pour le droit et trois ans pour la médecine; à peu de différences près, les mêmes exigences devaient être satisfaites dans les domaines de la philosophie et des lettres, des sciences politiques et administratives, des sciences etc.<sup>16</sup>

#### DOCTEURS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plus exactement jusqu'en 1884 (période dont traite l'article de 1943 de Constantin C. Angelescu), le nombre des Roumains docteurs en droit de l'Université Libre de Bruxelles fut de 47 (sur un total de 1066, enregistré pour l'intervalle 1838–1884<sup>17</sup>); ils obtinrent leurs titres entre 1871 et 1884<sup>18</sup>.

Ces jeunes roumains méritants sont: Ioan Duca (Galați, 1871), Mihail Dimitrie Cornea (Iași, 1871), Nicolae Xanthe (Bucarest, 1871), Nicolae Garoflid (Ploiești, 1871), Vasile Conta (Neamț, 1872), Dimitrie Dimitriu (Bucarest, 1872), Dimitrie Iurașcu (Bacău, 1872), Alexandru Scărădianu (Bucarest, 1873), Leon Sachelarie (Iași, 1873), Constantin Ressu (Iași, 1873), Dimitrie C. Ollănescu (Focșani, 1873), Gheorghe Irimescu (Iași, 1873), Gheorghe Iacob Bejan (Ozolești, 1873), Ioan Burada

<sup>12</sup> *Ibid.*, pp. 23, 45.

<sup>13</sup> *Ibid.*, pp. 41–42. La commission comptait deux conseillers de la Cour de Cassation, deux membres de l'Académie de Médecine et deux représentants pour chacune des deux classes – des sciences et des lettres – de l'Académie Royale des Sciences et des Beaux-Arts.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>15</sup> *Ibid.*, pp. 39–40. Paul Harsin, *L'Université de Liège, 1817–1935*, Imprimerie J. Duculot Éditeur, Gembloux, 1936, pp. 84–85.

<sup>16</sup> Paul Harsin, *L'Université de Liège, 1817–1935*, pp. 84–85.

<sup>17</sup> Calcul fait d'après Léon Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles, 1834–1884. Notice historique*, pp. CI–CXXXIX.

<sup>18</sup> Constantin C. Angelescu, *Studenții români în străinătate. Universitatea din Bruxelles*, pp. 123–124. Entre parenthèses sont indiqués le lieu d'origine et l'année/les années où la personne en question a obtenu son titre.

(Iași, 1873), Efrem Mazlem (Iași, 1873), Grigore Ioan Petroni (Bucarest, 1873), Ioan Alexandru Samurcaș (Craiova, 1873), Nicolae Alexandru Berzu (Bacău, 1873), Constantin Politimos (Bucarest, 1873), C.G. Fotinu (Focșani, 1873), Constantin Gheorghe Sisiman (Ploiești, 1873), Nicolae Costescu (Bucarest, 1874), Samuel Goldenthal (Iași, 1874), Ioan Goilav (Botoșani, 1874), Vasile Lazu (Iași, 1874), Mihail Vidrașcu (Focșani, 1874), Emanoil Christodulo (Iași, 1874), Ioan Popp (Bucarest, 1874), Gheorghe Cerchez (Focșani, 1875), Gheorghe Iurașcu (Bacău, 1875), Gheorghe Botez (Iași, 1875), Pascal Vidrașcu (Ocna, 1876), Andrei Millo (Iași, 1876), Constantin Sordony (Bucarest, 1876), Constantin Benișache (Huși, 1876), Eduard Ulea (Huși, 1876), Ioan Ivașcu (Iași, 1876), Firache Băișoiu (Caracal, 1877), Constantin Vidrașcu (Tecuci, 1878), Gheorghe Panu (Iași, 1879), Ioan Nicolescu (Botoșani, 1880), Gheorghe Robescu (Focșani, 1880), Elias Schwartzfeld (Iași, 1881), Teodor Mândru (Dorohoi, 1881), Gheorghe Porfiriad (Bucarest, 1881), Constantin Mille (Iași, 1884) et Nicolae Mihail (Iași, 1884).

Comme on peut l'observer, la plupart d'entre eux provenaient de Iași (16), Bucarest (9), Focșani (5), Bacău (3), Botoșani (2), Huși (2), Ploiești (2), tandis que les autres étaient originaires ou fixés à Caracal, Craiova, Dorohoi, Galați, Neamț, Ocna, Ozolești et Tecuci. Quatre des 47 Roumains, à savoir Grigore Ioan Petroni (1863), Vasile Lazu (1874), Constantin Sordony (1874) et Theodor Mândru (1881), étaient également titulaires d'un doctorat en sciences politiques et administratives.

Dans les listes officielles publiées par Léon Vanderkindere, parmi les 1066 docteurs en droit figuraient, en dehors des 47 Roumains, une quarantaine de personnes dont presque la moitié étaient originaires de France et des Pays-Bas, tandis que les pays d'origine des autres étaient, dans l'ordre, le Brésil, la Turquie (notamment Constantinople), le Luxembourg, l'Allemagne, la Grèce, l'Angleterre, l'Italie, le Pérou et le Salvador<sup>19</sup>.

Constantin C. Angelescu apportait également dans son article quelques précisions sur la carrière de certains d'entre les Roumains devenus docteurs en droit; selon lui, seuls s'étaient fait remarquer les juristes Vasile Conta et Mihail Dimitrie Cornea, le journaliste, secondé par le politicien radical Gheorghe Panu, ou le directeur des journaux *Adevărul* ou *Dimineața*, Constantin Mille<sup>20</sup>. On pourrait ajouter le nom de Dimitrie C. Ollănescu, qui étudia également en France et en Allemagne, bon connaisseur du domaine des sciences politiques et administratives, diplomate de carrière, ministre résident à Athènes (1889–1892), et qui s'illustra notamment en tant que Commissaire Général de la Roumanie à l'Exposition Universelle de Paris en 1900<sup>21</sup>.

<sup>19</sup> Calcul fait d'après les annexes de Léon Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles, 1834–1884. Notice historique*, pp. CI–CXXXIX.

<sup>20</sup> Constantin C. Angelescu, *Studenții români în străinătate. Universitatea din Bruxelles*, p. 120.

<sup>21</sup> Voir Ion Mamina, *Monarhia constituțională în România, 1866–1938. Enciclopedie politică*, Editura Științifică, Bucarest, 1999, p. 354. Pour plus de détails sur l'activité de Dimitrie C. Ollănescu



Comment se présentait la situation après 1884 ? Dans l'annuaire pour l'année 1919–1920 publié par l'Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, nous avons retrouvé non moins de 1203 titulaires d'un doctorat en droit de cette institution d'enseignement supérieur. Leurs diplômes leur avaient été accordés entre 1884 et 1914.

Sur les 1203 docteurs en droit recensés, 77 sont des Roumains de Bucarest (20), Iași (9), Galați (8), Brăila (5), Craiova (4), Bârlad (3), Ploiești (3), Turnu-Severin (3), Buzău (2), Caracal (2), Constanța (2), Calafat, Călărași, Câmpulung, Cerneți, Crevenic, Crompoia, Fălticeni, Focșani, Huși, Giurgiu, Piatra-Neamț, Puțeni, Roșcani, Scrada, Târgu-Jiu et Tecuci (un par localité)<sup>22</sup>. Ajoutons-y un Roumain originaire de la Bessarabie, Moise Nicolae Pacu, qui obtenait son doctorat en 1895–1896.

Pendant la période 1884–1900, 45 Roumains du Royaume obtinrent le titre de docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles; il s'agit de: Gheorghe Cârlova (Bucarest, 1884), Alexandru Cuza (Iași, 1884), Iosif Igiroșianu (Turnu-Severin, 1885), Eugen Pariano-Conca (Târgu-Jiu, 1886), Ștefan Plitos (Tecuci, 1886), Constantin Alexandru Dristoreanu (Bucarest, 1887), Constantin Malteziuanu (Călărași, 1887), Gheorghe Ghițescu (Fălticeni, 1888), Gheorghe Mavromati (Iași, 1888), Petre Pârâianu ou Pârâianu (Craiova, 1888), Xenofon Eustratiades (Brăila, 1889), Alexandru Radovici (Ploiești, 1889), David Grünberg (Iași, 1890), Alexandru Sachelarie (Bucarest, 1890), Zamfir Filotti (Brăila, 1891), Constantin Gănescu (Craiova, 1892), Constantin Gărdăreanu (Turnu-Severin, 1892), Maurice Goldenthal (Iași, 1892), Constantin Radu (Galați, 1892), Ioan Săvulescu (Bucarest, 1892), Teodor Thenea (Galați, 1892), Gheorghe Zaman (Caracal, 1892), Dimitrie Nenițescu (Galați, 1892–1893), Mihai-Valerian Goldenthal (Iași, 1893), Nicolae Bălănescu (Giurgiu, 1894), Radu Dragomirescu (Bucarest, 1895), Mihai Rădulescu (Crevenic, 1895), Alexandru Villacrose (Bucarest, 1895), Anton Iliescu (București, 1895–1896), Alexandru Giulea (Calafat, 1896), Constantin Protopopescu (Bucarest, 1896), Constantin Petraru (Bucarest, 1896–1897), Pascal Toncescu (Crompoia, 1896–1897), Vasile Radu (Iași, 1897), Ioan Roman (Iași, 1897), Alexandru Simionescu (Bucarest, 1897), Gheorghe Orleanu (Focșani, 1897–1898), Luca Zelescovici (Brăila, 1897–

en tant que Commissaire Général de la Roumanie a l'Exposition Universelle de Paris en 1900, voir Laurențiu Vlad, *Imagini ale identității naționale. România și expozițiile universale de la Paris, 1867–1937*, Editura Meridiane, Bucarest, 2001, pp. 75–99.

<sup>22</sup> Calcul fait d'après *Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles. Annuaire, 1919–1920*, pp. 71–87. Dans les listes reproduites dans le texte sont indiqués le lieu de naissance de chacun et l'année / les années où il aura obtenu son titre (précision faite dans l'annuaire, à la p. 69). Nous y retrouvons également un nom qui peut appartenir à un Roumain né ou vivant à Paris (Horia Rosetti, 1888).

1898), Marin Alexandrescu (Bucarest, 1898–1899), Grigore Pencioiu (Craiova, 1898–1899), Alexandru Radovici (Ploiești, 1899), Dimitrie Rusovici (Bucarest, 1899), Petru Lazaroneanu (Brăila, 1899–1900), Gheorghe Nemetescu (Galați, 1899–1900) et Gheorghe Schina (Bucarest, 1899–1900).

Les 32 autres devinrent docteurs en droit dans les années 1900–1913; il s'agit de: Nicolae Lenguceanu (Galați, 1900–1901), Alexandru Sudețianu (Brăila, 1900–1901), Constantin Teoharie (Turnu-Severin, 1900–1901), Leonida Mavroiani (Roșcani, 1901–1902), Constantin Palade (Bârlad, 1901–1902), Constantin Salmen (Bucarest, 1901–1902), Eugen Vergolici (Galați, 1901–1902), Alexandru Antonescu (Bucarest, 1902–1903), Eduard Diogenide (Iași, 1902–1903), Constantin Armașu (Bârlad, 1903–1904), Constantin Fortunescu (Buzău, 1903–1904), Grigore Tăușanu (Bucarest, 1903–1904), Alexandru Puriscescu (Bucarest, 1904–1905), Eugen Herovanu (Piatra-Neamț, 1905–1906), Traian Marinescu (Galați, 1905–1906), Ioan Panaitescu (Puțeni, 1905–1906), Gheorghe Arghirescu (Bucarest, 1906–1907), Iulian Stăncescu (Cerneți, 1907–1908), Leon Morocanu (Bucarest, 1908–1909), Emil Kirschen (Iași, 1909), Emil Scradeanu (Scrada, 1909–1910), Ioan Tudiri (Bârlad, 1909–1910), Constantin Caranfil (Huși, 1910–1911), Aurel Dan (Constanța, 1910–1911), Constantin Filotti (Buzău, 1910–1911), Nicolae Fiñescu (Constanța, 1910–1911), Constantin Rădulescu (Bucarest, 1910–1911), Dimitrie Pârvolescu (Caracal, 1911–1912), Gheorghe Petroni (Ploiești, 1911–1912), Nicolae Stăiculescu (Craiova, 1911–1912), Gheorghe Vera (Ploiești, 1911–1912) et Nicolae Mavromati (Galați, 1912–1913).

Cinq des noms ci-dessus se retrouvent également dans les listes des docteurs en sciences politiques et administratives de l'Université Libre de Bruxelles, à savoir: Constantin Maltezanu (1886), Petre Pârâianu ou Părăianu (1886), Dimitrie Rusovici (1897–1898), Dimitrie Neniteșcu (1888) et Xenofon Eustratiades (1889)<sup>23</sup>. Trois autres Roumains avaient obtenu le doctorat en sciences politiques et administratives avant ou en 1884: Eugen-Cuca Pariano (1882), Alexandru Cuza (1882) et Gheorghe Cârlova (1884)<sup>24</sup>.

Précisons encore que, sur un total de 1203 docteurs en droit recensés dans les listes de l'annuaire, plus de 85% étaient originaires de la Belgique. Parmi les étrangers, 50% étaient Roumains. Suivaient, dans l'ordre, les étrangers originaires de Bulgarie et de Roumélie (18, dont un à nom grec), de France (12), puis d'Angleterre, du Costa Rica, d'Allemagne et de Turquie, notamment de Constantinople (plus de 5). Pendant la même période, le doctorat en droit fut obtenu à l'Université Libre de Bruxelles par des personnes originaires de l'Arabie, d'Autriche, d'Égypte, de Grèce, du Japon, du Luxembourg, de la Macédoine (un nom bulgare), de Malte, des Pays-Bas, d'Italie, de Russie, d'Espagne et de la ville de Varsovie<sup>25</sup>.

<sup>23</sup> *Ibid.*, pp. 87–88.

<sup>24</sup> Constantin C. Angelescu, *Studentii români în străinătate. Universitatea din Bruxelles*, p. 125.

<sup>25</sup> Calculs faits d'après *Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles. Annuaire, 1919–1920*, pp. 71–87.

Pour l'instant, nos connaissances quant aux carrières professionnelles ou d'autre nature de ces Roumains sont plutôt limitées. Nous comptons nous en occuper à l'avenir. Nous pouvons toutefois donner quelques exemples. Ainsi, Dimitrie Nenițescu (1861–1930) se remarqua au sein du Parti conservateur, qu'il représenta en tant que député à plusieurs reprises, et devint même ministre de l'Industrie et du commerce dans le gouvernement Petre P. Carp, en 1910–1912 ; il fut, au fil du temps, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et directeur de la Banque Nationale de Roumanie<sup>26</sup>. Nous savons aussi que Constantin Maltezianu appartenait à une célèbre famille de politiciens de Călărași<sup>27</sup>. Ou alors, nous savons que Luca Zelescovici était, au début du XX<sup>e</sup> siècle, leader du Parti Conservateur à Brăila et qu'il s'était retrouvé (c'est du moins ce que soutenait la presse locale) parmi les défenseurs du capitaine Alfred Dreyfus au rejugement du procès de celui-ci (1899)<sup>28</sup>.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Notre article amène donc au premier plan plusieurs détails, ignorés ou connus seulement en partie par l'historiographie roumaine, concernant les 77 (ou 78, si l'on ajoute Moise Nicolae Pacu) jeunes Roumains qui ont obtenu un doctorat en droit à l'Université Libre de Bruxelles entre 1884 et 1913. Rappelons que plus de la moitié étaient originaires de Bucarest, Iași, Galați, Brăila ou Craiova, et que huit d'entre eux avaient aussi un doctorat en sciences politiques et administratives. Dans ce contexte, il nous semble utile de préciser que, sur un total de 1203 docteurs en droit ayant obtenu leur titre entre 1884 et 1914, les Roumains occupaient la première position dans une hiérarchie formelle de ceux qui n'étaient pas originaires de Belgique. Le classement des étrangers – lesquels représentaient moins de 15% du total des titulaires d'un doctorat en droit – était complété, dans l'ordre, par des Bulgares et des Français qui avaient obtenu respectivement 18 et 12 diplômes de ce genre.

Une comparaison s'impose avec d'autres disciplines dans lesquelles les Roumains du Royaume, de Bessarabie et de Transylvanie<sup>29</sup> se sont fait remarquer à

<sup>26</sup> Voir, par exemple, *Albumul Partidului Conservator din România*, publié par George D. Eremia, Tipografia Dor. P. Cucu & Legătoria de Cărți Dr. Athanasiu-Vergu, Bucarest, 1912, ou, plus récemment, Ion Mamina, Ion Bulei, *Guverne și guvernanți, 1866–1916*, Editura Silex, Bucarest, 1994, p. 222.

<sup>27</sup> Voir, par exemple, Stoica Lascu, *Activitatea organizațiilor din Călărași ale partidelor politice (până la Primul Război Mondial)*, in «Cultură și Civilizație la Dunărea de Jos», V–VII, Călărași, 1988–1989, pp. 235–257 / pp. 237, 246–248, 251–253.

<sup>28</sup> Id., *Partidele politice la Brăila în perioada modernă (1875–1914). Mărturii de epocă*, Editura Istros – Muzeul Brăilei, Brăila, 1998, pp. 177, 178, 310.

<sup>29</sup> Nous avons ajouté les deux entités territoriales qui, à l'époque, ne faisaient pas partie de l'État roumain; le nombre des titulaires d'un doctorat originaires de ces provinces est bien inférieur à celui des docteurs originaire du Royaume: quatre, à savoir un par domaine – droit, sciences politiques et administratives, sciences, et médecine. Dans notre tableau, les chiffres entre parenthèses incluent les titulaires de doctorats de Bessarabie et de Transylvanie.

l'Université Libre de Bruxelles et y ont obtenu des doctorats. Évidemment, le nombre des titulaires d'un doctorat en droit est bien supérieur aux autres. Cette affirmation s'appuie sur la statistique publiée dans *Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles. Annuaire, 1919-1920*<sup>30</sup>:

Domaine / Titulaires / Chronologie	Nombre des doctorats obtenus par des Roumains	Limites chronologiques (titulaires roumains d'un doctorat)	Nombre des doctorats conféré par l'ULB	Limites chronologiques (titulaires d'un doctorat de l'ULB)
Droit	77 (78)	1884-1913	1203	1884-1914
Sciences politiques et administratives	13 (14)	1885-1898	92	1884-1899
Philosophie et Lettres	4	1894-1905	80	1884-1913
Sciences	4 (5)	1889-1913	198	1884-1914
Médecine	5 (6)	1891-1914	1886	1884-1914
Total	103 (107)	1884-1914	3459	1884-1914

En récapitulant et en associant les données que nous venons de présenter à celles révélées par Constantin C. Angelescu en 1943, nous avons un tableau complet de la présence roumaine au sein de l'Université Libre de Bruxelles entre 1871 et 1913. Pendant cette période, non moins de 124 (125, si l'on ajoute Moise Nicolae Pacu) Roumains ont obtenu le doctorat en droit (douze d'entre eux étaient également titulaires d'un doctorat en sciences politiques et administratives), sur un total de 2269 titres conférés entre 1838 et 1914. Si l'on dressait un classement d'après le lieu d'origine de ces titulaires d'un doctorat en droit, les premières positions seraient occupées, et c'est normal, par les villes de Bucarest (29), Iași (25), ensuite Galați (9), Focșani (6), Brăila, Craiova et Ploiești (5). Précisons en même temps que, parmi les candidats étrangers, les Roumains ont obtenu le plus grand nombre de doctorats en droit entre 1838 et 1914: leur nombre est presque six fois supérieur à celui des Français ou des Bulgares, qui viennent en seconde position dans cette hiérarchie formelle.

Pour ce qui est de la comparaison avec les autres domaines dans lesquels les Roumains obtinrent des doctorats à l'Université Libre de Bruxelles, la situation se présente de la façon suivante<sup>31</sup>:

<sup>30</sup> Calculs faits d'après *Union des Anciens Étudiants de l'Université Libre de Bruxelles. Annuaire, 1919-1920*, pp. 67-88, 98-130. Rappelons que certains titulaires d'un doctorat en sciences politiques et administratives étaient également docteurs en droit.

<sup>31</sup> Calculs faits d'après *Ibid.*, Léon Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles, 1834-1884. Notice historique*, pp. XCXIX-CI, CXXXIX-CXLIII, CLI-CC et Constantin C. Angelescu, *Studentii români în străinătate. Universitatea din Bruxelles*, pp. 123-126. Rappelons que certains titulaires d'un doctorat en sciences politiques et administratives étaient également docteurs en droit. Précisons aussi que, pour l'intervalle 1863-1914, le nombre des docteurs en droit de l'ULB originaires de Bessarabie ou de Transylvanie est de 6, d'où les différences marquées entre parenthèses.

Domaine / Titulaires / Chronologie	Nombre des doctorats obtenus par des Roumains	Limites chronologiques (titulaires roumains d'un doctorat)	Nombre des doctorats conféré par l'ULB	Limites chronologiques (titulaires d'un doctorat de l'ULB)
Droit	124 (125)	1871–1913	2269	1838–1914
Sciences politiques et administratives	39 (41)	1863–1898	199	1850–1899
Philosophie et Lettres	12	1872–1905	131	1841–1914
Sciences	5 (7)	1873–1913	274	1844–1914
Médecine	7 (8)	1873–1914	2890	1838–1914
Total	187 (193)	1863–1914	5763	1838–1914

Il convient enfin de préciser que, dans l'état actuel de la recherche, nous ne saurions rendre compte des carrières de ces 124 (125) titulaires d'un doctorat en droit. Nous n'avons qu'évoqué, dans un but purement exploratoire, sans tirer des conclusions hâtives et en suivant les suggestions de Constantin C. Angelescu, Ion Bulei, Stoica Lascu et Ion Mamina, l'exemple de quelques personnalités qui se sont illustrées dans les domaines de la diplomatie, du droit, de la presse ou de la politique: Vasile Conta, Mihail Dimitrie Cornea, Alexandru C. Cuza, Constantin Maltezianu, Constantin Mille, Dimitrie Nenițescu, Dimitrie C. Ollănescu, Gheorghe Panu ou Luca Zelescovici.